



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° 2020-005

AN07620200727277

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements de la Seine-Maritime, énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 10 déclarations annulées

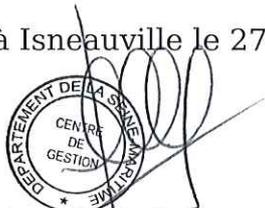
Article 2 :

Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime et publiée auprès de chacune des collectivités du département.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Isneauville le 27 juillet 2020



Monsieur le Président
Jean-Claude WEISS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20200727-ANBDE2020-005-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/07/2020

Notification : 27/07/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

Rendu exécutoire le :

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V07620013099001	Technicien	Chef du service restauration logistique scolaire	Le grade ne convient pas	35h00	BIHOREL 76420 Bihorel	01/05/2020	07620200128928
V07620033570001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de restauration et d'entretien	Annulation du recrutement	35h00	BOIS GUILLAUME 76230 Bois guillaume	27/04/2020	07620200303218
V07620033570002	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de restauration et d'entretien	Annulation du recrutement	35h00	BOIS GUILLAUME 76230 Bois guillaume	27/04/2020	07620200303218
V07620033570003	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de restauration et d'entretien	Annulation du recrutement	35h00	BOIS GUILLAUME 76230 Bois guillaume	27/04/2020	07620200303218
V07620033570004	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de restauration et d'entretien	Annulation du recrutement	35h00	BOIS GUILLAUME 76230 Bois guillaume	27/04/2020	07620200303218
V07620033579001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de restauration	Annulation du recrutement	24h00	BOIS GUILLAUME 76230 Bois guillaume	27/04/2020	07620200303218
V07620033604001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent d'entretien polyvalent	Annulation du recrutement	35h00	BOIS GUILLAUME 76230 Bois guillaume	27/04/2020	07620200303218
V07620033604002	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent d'entretien polyvalent	Annulation du recrutement	35h00	BOIS GUILLAUME 76230 Bois guillaume	27/04/2020	07620200303218
V076200500027447001	Attaché Rédacteur Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur principal de 1ère classe	Responsable du pôle Enseignements artistiques	Absence de candidature adaptée	35h00	MONT SAINT AIGNAN 76134 Mont saint aignan	01/09/2020	07620200519466
V076200500034285001	Attaché Attaché principal	Un(e) Référent(e) Urbanisme	Le grade ne convient pas	35h00	METROPOLE ROUEN NORMANDIE 76006 Rouen Cedex	01/07/2020	07620200602608